

Demande de délégation de contrat d'assurance des emprunteurs

Je, soussigné(e) [_____]¹, ai sollicité un crédit immobilier auprès de BNP Paribas et souhaite apporter le contrat d'assurance [_____]² en délégation.

En cas d'acceptation par la Banque du contrat d'assurance extérieure, je devrai notamment fournir à BNP Paribas les informations nécessaires à l'émission de l'offre de crédit immobilier³.

En outre, sans écarter l'application des exceptions prévues à l'article L. 511-33 du Code monétaire et financier, je lève le secret bancaire pour les informations me concernant afin d'autoriser expressément la Banque à communiquer lesdites informations à l'assureur que j'ai choisi dans le cadre de mon crédit pour permettre à cette dernière de communiquer directement avec l'assureur et d'obtenir l'attestation d'assurance requise pour ledit crédit. J'accorde cette faculté pour toute la durée de mon crédit afin de faciliter la communication de documents et d'informations avec mon assureur.

Pièces / informations à fournir pour chaque prêt
La proposition de contrat d'assurance ou un devis composé :
- de conditions générales d'assurance
- d'un engagement de l'assureur pouvant prendre la forme, par exemple, de conditions particulières, d'un certificat d'adhésion, d'une attestation d'assurance, d'un certificat d'assurance, de conditions spécifiques ou tout document équivalent et reprenant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ Les informations nécessaires au calcul du TAEG global du crédit sur la base des garanties exigées par la banque.▪ La quotité par assuré et par type de garantie.▪ Le coût total en euros sur la durée du ou des prêt(s) des garanties exigées par le prêteur au titre de l'assurance, nécessaire au calcul du TAEG global du crédit.▪ L'échéancier des primes d'assurance.▪ Les dates d'effet et de cessation des garanties.▪ Les caractéristiques du prêt : montant, taux, durée, modalité de déblocage, modalité de remboursement (A palier, constante, ..)▪ La désignation de BNP Paribas en tant de bénéficiaire.

Si vous n'êtes pas client de BNP Paribas, les données personnelles vous concernant sont recueillies par la Banque, responsable du traitement, afin de réaliser la présente étude.

Si vous êtes client de BNP Paribas, les données personnelles recueillies dans le présent document sont obligatoires pour permettre à la Banque, responsable du traitement, de réaliser les opérations nécessaires à la substitution de contrat d'assurance des emprunteurs. Elles pourront être également utilisées par la Banque pour la gestion interne, la gestion de la relation bancaire, les études statistiques et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données, pendant toute la durée de la relation bancaire pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants, qui exécutent dans un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne, pour le compte de BNP Paribas, certaines tâches matérielles et techniques indispensables à la relation bancaire.

Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, par courrier adressé à BNP Paribas, CFFRCA 1, 75 450 Paris cedex 09

Fait à _____

Le _____

Signature du client



¹ Votre nom et votre prénom

² Le nom de votre nouveau contrat d'assurance

³ Ces informations sont détaillées dans le mode d'emploi délégation Assurance Emprunteur sur www.antilles-guyane.bnpparibas/particuliers/credits/devenir-propretaire/equivalence-garanties. (coût selon fournisseur d'accès à internet)